

Membres du conseil d'école

parents élus – Mme Delaneau (PS), Mme Gruson (PS), Mme Picquier (MS/PS), Mme Rousseau (MS), Mme Deschamps (MS).

mairie – M. Bouvier (adjoint)

enseignants - Mmes Martin, Bourliataux, Troquet, Riglet, Vanhoecke* (décharge de direction)
et M. Lemaire-Cardoen (directeur).

DDEN – Mme Tavarez*

RASED –

Invités - personnel communal : Mmes Blanchard, Carrasco, Delalay, Dupont, Laumonier, Pelloquin.

Absents / Excusés* - M. Chanteloup (Maire), M. Paté (ZIL), L'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription, le RASED, Mme Georget, MM. Liesnard et Da Silva (parents élus).

Carte scolaire – prévision effectifs à la rentrée 2019

	PS	MS	GS	
Sept. 2019	43	39	44	Prévision oct. 18 de 126 <i>pourtant très raisonnable</i> <i>(soit moy. 25,2 élèves / classe)</i>
	35	34	38	Etat des inscriptions au 18 juin 19 107 soit perte de 19 élèves, au moins

On observe une chute dramatique des effectifs, déjà amorcée l'an passé, qui pourrait se traduire par la fermeture d'une classe qui sera décidée d'ici la rentrée ou après la rentrée. Le maintien de la semaine à 5 jours en est la principale cause : c'est ce qui ressort des contacts avec certaines familles (*Voir l'historique et les commentaires dans les derniers comptes-rendus*) venus s'excuser de partir (en Privé notamment).

Des familles d'autres communes qui jusqu'à présent demandaient des dérogations pour venir sur la maternelle de Bléré ne le font plus (1 seule dérogation cette année) ou retournent dans leur commune d'origine qui n'impose pas un tel rythme aux jeunes écoliers.

Les enseignants ont annoncé depuis des mois cette évolution descendante, sans être entendus. Une nouvelle peine donc pour notre école : qui dit fermeture, dit augmentation du nombre d'enfants par classe > à 26 en moyenne. La répartition sera discutée en Conseil des Maîtres fin juin et la composition des classes ne pourra être arrêtée que fin août (affichage le 30/08).

Équipe pédagogique à la rentrée 2019 et aides

Le poste libéré par Mme MARTIN qui prend sa retraite en cette fin d'année scolaire a été attribué à une autre personne. Pas de changement pour le poste de Z.I.L. (remplaçant itinérant) ou chez le personnel communal (à noter toutefois le départ à la retraite de Mme Blanchard en cours d'année). L'organisation des plannings des Aides Maternelles qui incombe au directeur sera revu fin septembre puis en décembre en raison du ½ temps thérapeutique de l'une d'entre elles et du départ de la seconde.

Le ¼ de poste de « décharge de direction » devrait être occupé par un nouveau « Professeur des Écoles Stagiaire » ou par une titulaire remplaçante. Nous aurons besoin d'AESH (*Accompagnement des Elèves en Situation de Handicap*) pour 3 enfants en situation de handicap.

L'Inspecteur de Circonscription part lui aussi à la retraite et devrait être remplacé dans l'été.

Une nouvelle demande d'EVS (*aide administrative*) pour la rentrée sera formulée si les pouvoirs publics dégagent les moyens supprimés en septembre 2017. Un poste de Service Civique pourra également être demandé si le principe est renouvelé.

« Projet d'école » :

Il a été renouvelé en avril 2019. **Actions réalisées** (voir aussi comptes rendus des derniers Conseils) :

- Liaison GS/CP et préparation des futurs PS
Les GS sont accueillis à 2 reprises (1 seule pour le moment) pour déjeuner au « SELF », l'un des changements quand ils seront en élémentaire.
Des CP sont venus lire une histoire écrite collectivement.
Des groupes de GS (*6 à 8 enfants*) vont passer 1h ½ en CP fin juin. Les futurs CP découvrent ainsi de véritables moments de classe. Ils peuvent poser des questions, échanger et donc se rassurer.
Le RASED a pris des petits groupes d'élèves pour échanger sur les attentes en CP.
Les futurs PS ont été accueillis samedi 15 juin avec leurs parents (*28 familles sont venues*) par 3 enseignants et seulement 1 Aide Maternelle. Ce moment attendu par les familles dans un climat paisible permet une mise en confiance des futurs élèves et... des familles. Cela participe aussi à une rentrée plus sereine et ce sera nécessaire cette année encore plus.
Des enfants (*9 environ*) du « MultiAccueil » de Bléré (*crèche*), futurs élèves en P.S. à la rentrée, sont venus à 3 reprises pendant le temps de classe. Cet échange est très fructueux, aussi bien pour les futurs que pour les actuels P.S.
- École et Cinéma.
Tous les élèves sont allés à 2 ou 3 reprises assister à une projection dans la salle du Centre Socio-Culturel. Opération coordonnée par les cinémas « STUDIO » de Tours.
- Liens avec le Centre Socioculturel.
Les GS et MS bénéficient de séances de découverte de la bibliothèque Dunois de Bléré. Ils profitent également en début d'année de « l'exposition artistique » et de la « semaine du jeu ».
- Printemps des Livres – Lire c'est Partir.
Cette opération, en partenariat avec la Coopérative Scolaire OCCE et « Lire c'est Partir », permet de proposer aux familles des ouvrages de qualité, vendus à prix très réduit (1,20 €). Nous avons un choix couvrant la maternelle mais aussi l'élémentaire, pour les grands frères et sœurs. Au total, **682 livres** ont été vendus aux familles des 2 écoles.
- Tri des déchets.
Participation des GS et MS à la « journée propre » impulsée par la CCBVC en sept./oct.
- Sorties scolaires.
Des PS se sont rendus sur un « sentier pieds nus ». Les GS/MS1 sont allés au parc de « La Haute Touche », parc animalier et les MS sont allés à la « ferme de la Dutterie ». D'autres au château de Fougères ou celui du Rivau. Le coût total du transport est de 1.633 € à la charge de la Mairie (participation des familles : de 0 € à 2 €). Le reste à la charge de la coopérative (coût des animations et entrées = **837 €** env°).
- Projet Classes de mars à juin avec le « Le Jardin de Caracol et Coliflor » et Catherine qui est revenue mettre en place l'espace jardin des P.S. et aider au semis dans des jardinières individuelles, faire découvrir les Couleurs Végétales et le « Land'Art » aux MS, la Laine aux GS. Subventions de l'A.P.E. (**800 €**) et de la Mairie (**800 €**).
- « Grosse bête ».
La CCBVC a financé cette année une animation qui vise à participer à la construction d'une « Grosse bête » par tous les élèves des maternelles de la CCBVC. Cette œuvre sera exposé lors de la manifestation « JOUR de CHER » en juillet : il est vivement conseillé aux familles de faire le déplacement ce jour-là.
- Fête de fin d'année. Organisation A.P.E.
Elle se déroulera vendredi soir 28/06 cette année.

Dans la presque totalité de ces actions, la participation indispensable de parents pour assurer l'encadrement et la sécurité est appréciée par l'équipe enseignante. Souvent, un article est mis en ligne sur notre site à chaque événement marquant. L'adhésion à la coopérative scolaire de l'école (12€ en début d'année) sert à couvrir ces dépenses.

Budgets, travaux et entretien des locaux

L'adjoint chargé des affaires scolaires développe ce point :

- Une 2e classe a été climatisée pour le plus grand bien des élèves et des personnels. Une 3e devrait l'être à l'étage l'an prochain.
- Pour les odeurs des WC du bas, un siphon va être bouché cet été mais cela risque de ne pas être suffisant.
- Pas d'avancée pour l'occupation du jardin derrière l'école toujours pas accessible.
- Le portail doit être réparé et non changé.
- La gouttière du préau doit être posée, mais quand ?
- Restaurant scolaire : les salles du haut et du bas font l'objet d'un réaménagement en mobilier.

D'autres points sont rappelés par le directeur.

- Odeurs WC du bas, certes moins insupportables qu'en début d'année mais toujours existantes et ressenties par des familles dès l'arrivée le matin malgré une aération de bonne heure ;
- Les tapis à l'entrée de l'école sont glissants. Les plaques normalisées antiglisse sont elles aussi... glissantes (passage entre le hall et le couloir nord ;
- Sérieux problème de sonnette : des personnes restent à la rue car il arrive que personne n'entende ;
- Dalles-tapis de la structure de la cour qui sont décollée et donc zone dangereuse signalée ;
- mur sous préau à peindre – permettrait d'accrocher les œuvres réalisées par les élèves il y a 2 ans « **Drôles de Bêtes** ;
- habillage des barreaux de l'escalier extérieur et des grilles en haut – projet porté par les enseignant-es. Le financement par la mairie des plaques de bois semble acquis ;
- L'absence de gouttières sous la verrière et le préau installé l'été 2016 fait qu'en cas de pluie des élèves se douchent et ne profitent donc pas de l'abri prévu ! D'autre part, en cas de gel, cela provoque des plaques de verglas à la tombée de l'eau sur le goudron = danger. La prévision d'une gouttière pour le préau est notée. Il reste la partie sous la coursive ;
- L'imprimante couleur sous contrat n'est pas totalement adaptée aux besoins de l'école maternelle ;
- Le terrain enherbé derrière l'école est toujours attendu par l'école (*il a été acheté il y a plusieurs années maintenant*). Réponse de l'adjoint « Tous les projets ont été refusés » ;
- Le mini jardin près de la classe des MS (derrière la salle de motricité) n'est pas régulièrement entretenu. Pourtant le terrain au-dessus a été fauché ;
- Arrosage bacs terrasse et cour cet été demandé ;
- Externalisation d'une grande partie du ménage quotidien mis en place depuis le début 2019. Les Aides Maternelles n'en pensent « que du bien : moins de fatigue, ça n'est plus la course ».

Utilisation des locaux scolaires

La mise à disposition de la moitié du rez-de-chaussée pour l'ALSH a déjà été accordée en mars / avril par la municipalité.

Rythmes scolaires

Le directeur demande à l'adjoint de faire le point.

Il faut que les 2 écoles soient d'accord. La municipalité est prête à accompagner les projets communs.

Il y a un problème de vieillissement de la population qui pourrait expliquer la chute des effectifs.

Le départ de nombreuses familles ou l'inscription dans d'autres structures est dû en grande partie à ces rythmes que bon nombre estime contraires au bien-être des enfants, rejoignant ainsi l'avis des enseignant-es et du Conseil à maintes reprises exprimé.

Le directeur demande si la municipalité compte mettre sur la table des discussions, la problématique de perte d'attractivité des écoles, les solutions pour un retour aux 4 jours avec prise en compte des bénéfices relevés par l'élémentaire, la prise en compte des aberrations soulevées par la maternelle ?

Après le court débat engagé, il n'a pas semblé évident qu'une telle position soit envisagée encore.

Il est alors demandé à ce que la municipalité prenne position et cesse cette posture d'attente d'un hypothétique « consensus », dans le but de restaurer l'attractivité des 2 écoles qui sont sous sa responsabilité.

Le 09 juillet 2019,
le directeur